TRAVAUX | Lumière sur la programmation des communes rurales

Quelles sont les grandes lignes de la programmation pour l'année 2024 ? Comme chaque début d'année, explorez les points essentiels de la programmation des communes rurales, également connues sous le nom de communes de catégorie C.

Le 8 décembre 2023, le Bureau syndical a validé la programmation arrêtée par le Comité syndical le 26 novembre de la même année.

En 2024, un budget de 20 000 000 € sera alloué aux opérations de distribution publique d'électricité et d'éclairage public coordonné, et 2 000 000 € seront dédiés à l'éclairage public isolé. Une enveloppe supplémentaire est prévue pour soutenir le programme spécifique visant le remplacement des lampes à vapeur de mercure, accompagné d'une prime de 100 € pour les horloges astronomiques installées.

DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ ET ÉCLAIRAGE PUBLIC COORDONNÉ

71 opérations prioritaires ont été sélectionnées pour un montant de 6 228 000 dont 35 opérations concernent des départs BT fils nus de faible section, pour un montant de 2 177 000 €)

28 opérations de renforcement préventif ont été retenues pour un montant total de 2 825 000 € (dont 18 opérations concernent des départs BT fils nus de moyenne section, pour un montant de 1 683 000 €).

57 opérations de sécurité environnementale ont été approuvées pour un total de 5 158 000 €.

14 opérations de coordination bénéficieront d'un montant total de 1 573 000 €.

Cela représente un total de 170 opérations retenues pour un montant global de 20 003 000 € (15 844 000 € pour la distribution publique, 4 159 000 € pour l'éclairage public coordonné).

L'effacement coordonné du réseau téléphonique compte quant à lui 135 opérations retenues pour un montant total de 3 937 000 €.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ISOLÉ ET LAMPES À VAPEUR DE MERCURE

Les opérations adoptées lors des réunions intercommunales représentent un montant total de 2 158 400 €, comprenant :

2 021 400 € pour les 172 opérations d'éclairage public isolé d'un coût inférieur ou égal à 20 000 €.

205 000 € pour 8 opérations liées au remplacement des lampes à vapeur de mercure.

La programmation des travaux dans les communes désignées A et B sera soumise au vote fin janvier.

Publié le 29 janvier 2024